

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 25570
Numéro SIREN : 529 062 671
Nom ou dénomination : DUO Services

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2020 sous le numéro de dépôt 111922

**Extrait du PROCES-VERBAL
des Délibérations du Conseil de surveillance
du 17 Septembre 2020**

L'an Deux Mille Vingt,
Le Jeudi 17 Septembre à Dix Heures,

Les Membres du Conseil de surveillance de la société DUO Services, Société par actions simplifiée au capital de 23.210.000 €, se sont réunis sur convocation du Président du Conseil, par voie de téléconsultation, dispositif accepté par tous.

Tous les membres du Conseil participant à cette réunion, celui-ci peut valablement délibérer aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts.

L'Assemblée est présidée par M. Antoine Koch, en sa qualité de Président du Conseil.

Rappel de l'ordre du jour

.....
➤ Expiration du mandat du Directeur Général Délégué
.....

Préalablement à l'examen des points figurant à l'ordre du jour, M. A. Koch tient à ce qu'un tour d'horizon soit fait pour l'ensemble des filiales, sur l'état de santé des collaborateurs du groupe et de leurs proches, au regard de la crise sanitaire. Heureusement et mis à part un cas symptomatique sans conséquences fâcheuses révélé chez LVTec, aucune autre alerte n'est à ce jour à déplorer.

.....

Expiration du mandat du Directeur Général Délégué

Il est rappelé que:

- I. dans sa séance du 18/06/2019, sur la proposition de M. T. Peyrot Directeur Général, le Conseil avait nommé M. G. Togna né le 15 Octobre 1957 à Aix les Bains et demeurant 8, Rue Labouret (94220) Charenton le Pont, non salarié, aux fonctions de Directeur Général Délégué, et ce pour assister le Directeur général en titre dans ses fonctions, et ce pour une durée de mandat expirant le 31 Mai 2020 ;
- II. la cessation du mandat de Directeur général Délégué de M. G. Togna à son terme du 31/05/2020, l'aurait privé techniquement de la faculté de se voir attribuer les actions gratuites DUO Services auxquelles il pouvait prétendre en tant que mandataire social au titre de l'année 2019, et ce en raison du report de la 1ère date d'acquisition postérieurement au 31 Mai, et donc de la livraison des titres, du fait de la crise Covid 19.
- III. De ce fait et afin de corriger cette anomalie, Le Conseil dans sa séance avait décidé de prolonger par anticipation la durée du mandat de Directeur Général Délégué de M. G. Togna, jusqu'à la date limite du 30 Septembre 2020.
- IV. Cette disposition a permis depuis lors à Monsieur G. Togna de bénéficier de l'attribution des actions gratuites lui revenant au titre de l'année 2019.

CH

ah

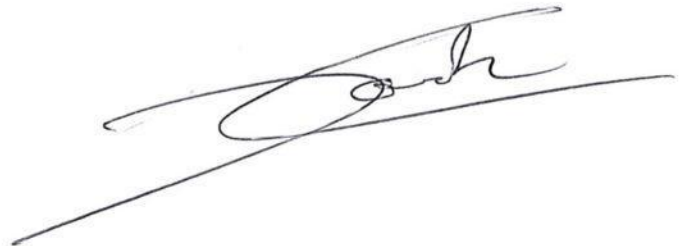
Le mandat de Directeur Général Délégué n'ayant aujourd'hui plus de raison d'être, sa mission d'assistance auprès de M. Thibaud Peyrot Directeur Général étant terminée, le Conseil en prend acte et décide de ne pas renouveler M. G. Togna dans ces fonctions.

Tous pouvoirs sont donnés au Président ou à défaut à M. Philippe Crumois Secrétaire général, à l'effet de procéder aux inscriptions modificatives auprès du Registre du Commerce et de Sociétés de Paris, liées à la cessation de ce mandat.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M. Antoine Koch déclare la séance levée à Onze heure Trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui sera signé par le Président de séance et le Secrétaire du Conseil, et consigné sur le Registre de ses décisions.

C. Koch

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Antoine Koch, the President of the board mentioned in the text.